

***L'Asie en mille mots* : Protocole de rédaction**

Les contributeurs et contributrices sont invité-e-s à prendre contact au préalable l'équipe de coordination de *L'Asie en mille mots*, afin de lui faire parvenir un synopsis d'un maximum de 100 mots. Elle confirmera alors la date de tombée.

Les synopsis, contributions et demandes d'information sont acheminés à l'adresse suivante : asie1000mots@gmail.com.

L'Asie en 1000 mots demande aux contributeurs et contributrices de se conformer aux normes suivantes.

Sur le fond : L'article fait la lumière sur un enjeu, un événement ou un phénomène politique, économique, social, culturel, etc. qui marque l'Asie de l'Est et/ou du Sud-Est (ou encore l'Asie du Sud en ce qui concerne la section du site qui est co-animée avec le Pôle de recherche sur l'Inde et l'Asie du Sud). Le texte présente un point de vue analytique rédigé de manière impersonnelle (l'usage du « je » ou du « nous » est à éviter) et journalistique. Le cœur de l'article doit reposer sur le sujet et son traitement. *L'Asie en 1000 mots* se réserve par conséquent le droit de demander une révision, voire de refuser l'article.

Sur la forme :

Les billets doivent être rédigés en format *.doc

Les photos, images, graphiques et tableaux sont envoyés par courriel, en fichiers séparés. Indiquez clairement dans le texte où ceux-ci doivent être insérés.

Le texte est rédigé en une seule police de caractère, de préférence Times New Roman, 12 points, à double interligne.

Le texte ne doit pas comporter d'alinéas.

Le titre de l'article apparaît au tout début du document, en gras.

Les prénom et nom de l'auteur-e figurent sur la ligne suivante, accompagnée d'une biographie d'un paragraphe.

Le texte de l'article **ne doit pas dépasser 1000 mots**, en excluant les notes et les références.

Le texte inclut un paragraphe d'amorce (*lead*) qui présente brièvement le sujet de l'article et l'angle qui sera privilégié. Ce paragraphe fait en quelque sorte office de résumé.

Toujours inscrire en toutes lettres la première occurrence des noms ou des expressions suivie d'un sigle ou de l'acronyme entre parenthèses. Le nom en français peut être associé au sigle ou acronyme dans une autre langue s'il est plus couramment utilisé. Ex. Association des Nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN).

Les références sont indiquées par des numéros de renvoi. Elles apparaissent en notes de bas de page. Le texte doit comprendre des références scientifiques dans la mesure du possible.

Le modèle de présentation des références en lien avec les numéros de renvoi est le suivant.

1. La note figure au bas de la page, précédée de son numéro (en chiffres arabes).
2. Le nom et le prénom de l'auteur-e sont toujours écrits au complet (à moins que le prénom au complet ne soit pas renseigné dans la source originale), dans cet ordre.
3. La première référence à une source doit toujours fournir les renseignements bibliographiques complets. Pour les références subséquentes:
Citation immédiatement consécutive : *Ibid.*, 147.
Citation subséquente mais non-consécutive : Nom de l'auteur-e, *Titre*, 147.
4. Si vous citez un document disponible à la fois en papier et en format électronique, n'utilisez que la référence au format papier.

Références liées aux numéros de renvoi : modèles à suivre*

Livres à un ou plusieurs auteur-e-s : référence au livre entier

1. Coppola, Antoine, 2004. *Le cinéma asiatique*. Paris : L'Harmattan.
2. Kratoska, Paul H., Remco Raben et Henry Schulte Nordholt (dir.), 2005. *Locating Southeast Asia: Geographies of Knowledge and Politics of Space*. Singapour : Singapore University Press.

Livres à un ou plusieurs auteur-e-s : référence à un passage en particulier

3. Berry, Michael, 2005. *Speaking in Images: Interviews with Contemporary Chinese Filmmakers*. New York : Columbia University Press, 135-6.

Citation immédiatement consécutive du même ouvrage

4. *Ibid.*, 137.

Citations subséquentes d'un ouvrage (si une citation vers un autre titre a été faite depuis la première référence)

5. Coppola, *Le cinéma asiatique*, 34.

Citations subséquentes d'un livre de plus de trois auteur-e-s

6. Kratoska et al., *Locating Southeast Asia*.

Articles dans des périodiques spécialisés/scientifiques ou d' « information générale ».

Dans ces exemples, on fait référence au volume 46, numéro 186, puis au volume 51, numéro 2.

7. Attané, Isabelle, 2005. « La femme chinoise dans la transition économique : un bilan mitigé » in *Tiers Monde* 46(182): 329-357.
8. Gros, Stéphane, 2010. « A heuristic blunder: notes on an ethnographic situation in Southwest China » in *Asia Pacific Viewpoint* 51(2): 148-163.

Citations subséquentes d'un article (non consécutives), page spécifique

9. Attané, « La femme chinoise dans la transition économique », 329.
10. *Ibid.*, 329.

Chapitres d'ouvrages collectifs

12. Anderson, Benedict, 1996. « Elections and Participation in Three Southeast Asian Countries » in R. H. Taylor (dir.), *The Politics of Elections in Southeast Asia*. Cambridge : Cambridge University Press.

Articles de journaux

13. Pons, Philippe, 2005. « Le Japon veut réviser sa constitution pacifiste » in *Le Monde*, éd. du 25 novembre, 5.

Thèses, Notes de recherche, communications

14. Girouard, Étienne, 2007. « L'incidence des réformes économiques sur la politique étrangère chinoise : la Russie/URSS et les deux Corée », mémoire de maîtrise. Montréal : Département de science politique, Université de Montréal.

Documents gouvernementaux, organisations internationales et autres

15. Ministry of Foreign Affairs of the People's Republic of China, 2014. *Position Paper of the People's Republic of China at the 69th Session of the United Nations General Assembly*. Beijing : Ministry of Foreign Affairs of the People's Republic of China.

Documents électroniques (accessibles sur Internet)

16. Asia-Pacific Economic Cooperation, 2014. « Recycling Old Patents Helps Rural Villagers Power Sustainable Industries » in *APEC Bulletin*, éd. du 4 août. En ligne. <http://apec.org/Publications/Single-Issue-2014.aspx> (page consultée le 7 septembre 2014).